

# TITRE PROFESSIONNEL

## Employé(e) des étages (910h)



MÉTIER DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

### OBJECTIFS :

Les employés des étages devront entretenir les chambres des clients, les parties communes et les locaux de l'établissement hôtelier. Ils participeront également à la mise en place et au suivi du petit-déjeuner.

### PUBLIC CONCERNÉ & PRÉ-REQUIS :

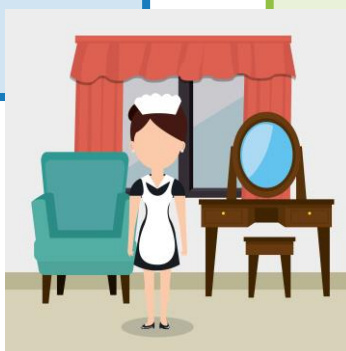
Niveau CAP minimum, ou être éligible au droit au retour en formation initiale : jeune âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.  
Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

#### ACTIVITÉ 1 :

Entretien des chambres et contribution à l'amélioration du service client

#### ACTIVITÉ 2 :

Entretien des lieux dédiés aux clients et contribution au service petit-déjeuner



#### Contacts :

[contact@cfa3caps.fr](mailto:contact@cfa3caps.fr)  
04.89.110.125  
cfa3caps.fr

